



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ANAH

Question écrite n° 43544

Texte de la question

M. Guénhaël Huet attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur l'adaptation des logements au vieillissement de la population et à la dépendance. Aujourd'hui, 75 % des seniors sont propriétaires de leur logement. Il est donc indispensable de lancer une réflexion sur les aides de l'ANAH, mais aussi de permettre aux descendants de bénéficier du crédit d'impôt de 25 % alors qu'il reste réservé, à l'heure actuelle, aux personnes elles-mêmes. Par ailleurs, aujourd'hui, seuls 13 % des locataires de HLM ont plus de 65 ans. Ils seront 35 % dans vingt ans, ce qui va impliquer de nombreux aménagements de la part des offices de HLM et une reconfiguration des quartiers dits sensibles. Aussi, il lui demande quelles dispositions elle compte mettre en œuvre pour anticiper le vieillissement de la population et la dépendance d'une partie d'entre elles en matière de logement.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43544

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12270

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)